

Image not found or type unknown



Demande divorce après séparation

Par **mahy**, le **26/10/2012** à **11:50**

Bonjour,rnj'ai 65 ans,je suis retraité ,aussi je suis séparé de mon épouse depuis 2004rnj'ai l'intention de divorcé rnMa question : Est ce que ma conjointe peut refuser le divorce au bout de huit années de séparation??rnmerci d'avancernSalutations

Par **cocotte1003**, le **26/10/2012** à **12:29**

Bonjour, prenez un avocat pour voir un divorce pour altération du lien conjugal. Le divorce s'obtient apres 2 ans de séparation sans qu'aucun des 2conjoint ne puisse s'y opposer, cordialement